

LE BILAN DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (BCP)

Notre démarche

Nous conseillons depuis 2011 des **personnes en transition professionnelle** pour les accompagner dans leurs démarches de **création d'entreprise, de reconversion ou de repositionnement professionnel**.

Le Bilan de Compétences Professionnelles (BCP) est une occasion privilégiée pour nos bénéficiaires de faire le point sur leur carrière et d'analyser les pistes d'évolution professionnelle à leur disposition en fonction de leurs **compétences**, leurs **souhaits** et du **contexte du Marché**.

Le BCP a pour objectif d'aboutir à un repositionnement professionnel par le biais d'un projet qui peut prendre la forme :

- ★ d'une **évolution professionnelle**
- ★ d'une **création ou reprise d'entreprise**
- ★ du maintien dans l'emploi actuel par l'**identification et le développement d'axes inexploités**
- ★ d'une **reconversion professionnelle**

Notre spécificité

Le BCP (Bilan de compétences professionnelles) s'inscrit dans la phase "Exploration" de [notre programme d'Accompagnement Professionnel Inspiré \(A P I\)](#) qui permet, en complément du BCP, d'accéder :

- ★ aux **RDV inspirationnels** de notre communauté (le *Cercle des Possibles*) afin d'explorer par les rencontres et les échanges collectifs, différents cheminements professionnels possibles
- ★ à la **possibilité d'être accompagné·e à l'issue du BCP pour consolider et concrétiser** - par le coaching et/ou la formation - le projet professionnel retenu par la personne bénéficiaire

L'équipe de Sunny Side est composée de **consultant·e·s professionnel·le·s expérimenté·e·s**. Le fil rouge de notre action est d'aider nos bénéficiaires :

- ★ à (re)donner **du sens à leurs compétences**
- ★ à rechercher **quelles contributions elles-ils souhaitent apporter à la société par leur travail**

La **responsabilité et l'entrepreneuriat** sont au centre de notre démarche de bilan de compétences professionnelles. Nous favorisons l'autonomie de la personne bénéficiaire par une démarche de **co-construction du projet professionnel**.

Nous avons pour objectif de permettre à chaque bénéficiaire d'être pleinement acteur·rice de sa démarche de transition professionnelle tout en lui offrant un **parcours bienveillant et sécurisé**.

Le projet professionnel

Qu'il s'agisse **d'une évolution, d'une reconversion ou d'une création d'entreprise**, nos consultant.e.s s'assurent que le projet professionnel de nos bénéficiaires réponde à un certain nombre de critères afin qu'il puisse s'insérer dans leur parcours de carrière.

Nous co-construisons des projets :

- 1- **conformes** aux savoir-faire et savoir-être de la personne bénéficiaire (à défaut, un parcours de formation est proposé pour rendre le projet réalisable)
- 2- **sécurisés** : qui ne mettent pas la-le bénéficiaire en danger
- 3- **respectueux** des souhaits d'évolution professionnelle de la personne bénéficiaire dans la mesure de ses compétences
- 4- **réalisables** dans un délais de 3 années maximum
- 5- et surtout **motivants** pour mettre la-le bénéficiaire en action

Nous assurons à nos bénéficiaires **un cadre éthique, confidentiel et bienveillant.**

Composition du bilan : 24 de travail adapté sur 2 à 3 mois

14h d'entretiens en face à face

7 séances de travail de 2h avec un·e consultant·e attitré·e pour toute la durée du BCP

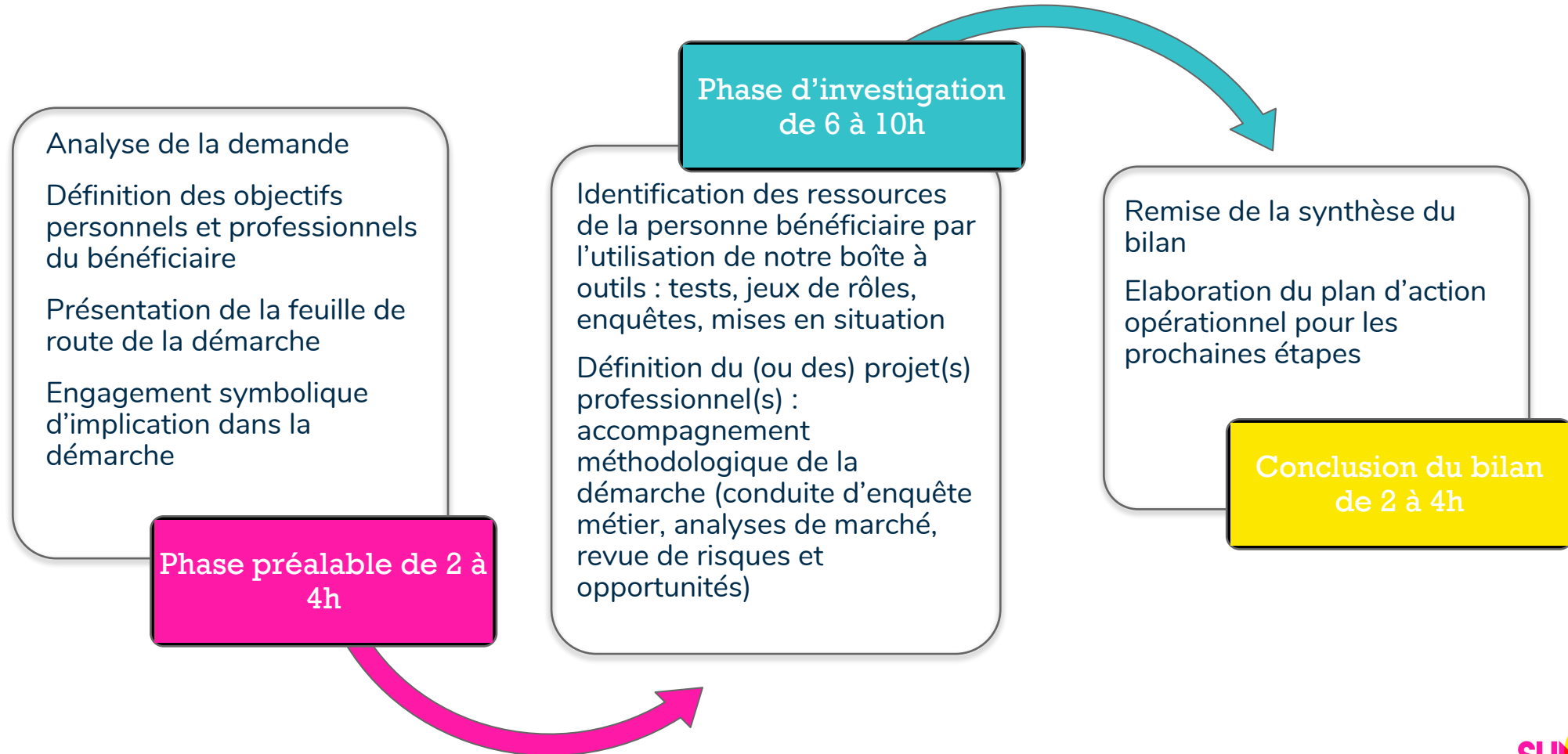
2h de tests

Une base de 20 tests adaptés à la situation de chaque bénéficiaire
Résultats restitués exclusivement en RDV par la·le consultant·e compétent·e et formé·e à la méthodologie de chaque test

8h de travail personnel accompagné

Guide de travail personnel adapté et co-construit pour chaque projet
Echange et retour sur les travaux effectués à chaque début de séance

Étapes du bilan



Déroulement de la phase de tests

Tests, 2h en dehors des entretiens

Les tests sont choisis en fonction du projet de la personne bénéficiaire.

Un maximum de 3 tests est proposé au stagiaire.

Les tests sont effectués en ligne sur un espace sécurisé par la·le bénéficiaire entre deux entretiens face à face.

Restitution en séance

Les résultats des tests sont reçus par la·le consultant·e.

L'analyse des tests est effectuée par la·le consultant·e avant les entretiens face à face.

La restitution des tests est partagée en entretien individuel.

Déroulement du travail personnel accompagné

Une **durée moyenne de 8h de travail personnel accompagné** (en plus des 2h de tests) est prévue entre les séances de travail. Cette période permet notamment à la personne bénéficiaire de :

- conduire des enquêtes métier
- d'effectuer des recherches
- de rencontrer des professionnels
- d'avancer sur des réflexions initiées en séance

Pendant toutes les périodes de travail personnel accompagné, **la personne bénéficiaire est guidée par sa· son consultant·e** qui lui propose :

- ★ une marche à suivre et une méthodologie d'action
- ★ une to-do list avec des objectifs en fin de chaque séance
- ★ un support téléphonique et par e-mail
- ★ un retour systématique sur les actions effectuées

Nos outils méthodologiques

La feuille de route

Guide méthodologique de la démarche du bilan de compétence complété par la la-le bénéficiaire au fur et à mesure des séances



Les tests professionnels

20 tests à disposition en fonction du projet parmi lesquels : le MBTI, le RIASEC, le profil Pro, les intérêts professionnels, le profil entrepreneurial (etc.)



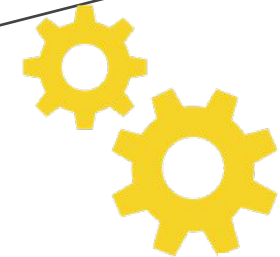
Les jeux de rôles et mise en situation

Jeu des 100 métiers
Simulations d'entretien
Mise en situation réelle
Accès gratuits aux RDV mensuels inspirationnels du Cercle des possible
Mobilisation des expert-e-s de notre réseau



Les outils à destination des créateurs d'entreprise

Statistiques de Marché
Aides au business plan
Outils d'évaluation de la faisabilité économique



Modalités pratiques de la prestation

La prestation de Bilan de Compétences est proposée par notre organisme au tarif forfaitaire de 1 750 € HT soit 2 100 € TTC.

Le Bilan de Compétences Professionnelles est **éligible aux dispositifs de financement** tels que le CPF, le Pôle Emploi ou l'employeur. N'hésitez pas à nous solliciter pour initier vos démarches administratives.

Les séances d'entretiens individuels se déroulent à Paris 11eme, 2 rue du Dahomey.

Un **RDV préalable gratuit** est proposé à toute personne souhaitant initier une démarche de Bilan de Compétences ou souhaitant simplement se renseigner sur le dispositif, prenez RDV en ligne à cette adresse :

calendly.com/sunnysideapi

Pour tous renseignements ou un devis n'hésitez pas à nous contacter à contact@sunnysideapi.com ou au 01 84 16 71 77.